UNE GRANDE DAME, UNE GRANDE INCONNUE, L'IMMIGRATION : QUELQUES-UNS DES ENJEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC FACE AU *« FLAT WORLD[1] »*

L'auteur, **Claude-Yves Charron**, est Ancien diplomate canadien en poste à Beijing et diplomate de l'ONU en reconstruction sociale après conflit en poste à Genève, C.Y. Charron est présentement vice-recteur, Université du Québec à Montréal, Secrétaire général du réseau des chaires UNESCO en Communication ORBICOM (73 pays), et Gouverneur du Centre de recherches pour le développement international. Il parle 5 langues. Les opinions formulées ici n'engagent que son auteur, et non ses institutions d'appartenance.

1. QUEL EST LE REGARD GLOBAL QUE VOUS PORTEZ AU SUJET DE L'IMMIGRATION ?

Un levier, une nécessité, et une grande inconnue.

Un levier de développement tant démographique, économique, linguistique que culturel.

Une nécessité, car avec le taux actuel de natalité et le taux de décrochage scolaire des jeunes québécois au niveau secondaire, le développement durable de notre société me semble de plus en plus à risque, face à une économie du savoir et une compétition de plus en plus féroce au niveau international, dans ce que Thomas Friedman appelait *« The Flat World »*.

Une grande inconnue enfin inconnue, enfin, car tous les débats entourant le code de vie d'Hérouxville et la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, on ne peut que constater, depuis que le Québec a opté pour une hausse importante des niveaux d'immigration, qu'il ne semble pas y avoir eu un plan de communication adéquat pour faire connaître à l'opinion publique québécoise les avantages de ces transformations.

2. QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES IMMIGRANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, ET POURQUOI ?

Au niveau micro, parfois ce que Dickens appelait des *« Great Expectations »,* avec un manque d'information avant leur arrivée au Québec.

Au niveau organisationnel, un manque de reconnaissance des acquis, réduisant des immigrants avec des diplômes universitaires reconnus dans leur pays d'origine, à des périodes d'insécurité, d'attente et parfois d'impossibilité d'accès à des emplois comparables. Qui parmi nous n'a pas rencontré un chauffeur de

taxi qui était médecin, dentiste ou même ingénieur dans son pays d'origine.

Au niveau macro enfin, la tension entre le manque de concertation entre les différentes agences gouvernementales avec une multitude de programmes fragmentés d'une part, et la déresponsabilisation des ministères et institutions visés par les plans d'action du MICC, d'autre part. Cette tension conduit parfois à une dynamique d'incohérence, au niveau institutionnel.

3. QUELLES PISTES DE SOLUTION POURRAIENT ÊTRE MISES DE L'AVANT POUR CONTRER CES DIFFICULTÉS ?

Au niveau micro, une meilleure information au début de leur processus d'immigration, dans le pays d'origine des candidats.

Au niveau organisationnel, une décision au niveau de la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) pour adhérer au protocole de Bologne, et à des programmes comme *Erasmus Mundus*, permettant une harmonisation des programmes universitaires et la mobilité des étudiants d'un pays à l'autre, au sein d'un même cursus. Ceci lèverait les problèmes d'équivalence et de reconnaissance des acquis, des diplômes, de la qualité de la formation.

Cette adhésion de la CREPUQ au protocole de Bologne constituerait une « invitation pressante » au Conseil interprofessionnel du Québec pour une approche plus proactive de reconnaissance des acquis, et pour reconnaître que « l'intégration, c'est l'affaire de tous », comme le déclarait son président en 2002[2].

Au niveau macro, une volonté claire, au niveau politique et au niveau de l'appareil de l'administration publique dans son ensemble une volonté de réduire cette tension, de mettre un terme à ce manque de coordination sans pour autant conduire à une déresponsabilisation des grands acteurs impliqués.

4. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS L'INTÉGRATION ?

Par l'intériorisation de valeurs communes et le respect quotidien de la diversité conduisant à un sentiment d'appartenance.

Il n'y a pas que dans les épisodes *d'Astérix et d'Obélix* que le druide leur rappelait le proverbe : « A Rome il faut faire comme les Romains ».

Et il n'y a pas que Rome, aujourd'hui, dans nos grands partenaires internationaux, de part et d'autre de la Grande Muraille, même quand l'on tarde un peu à les visiter.

Ce respect de la diversité permettra également à nos plus jeunes générations de profiter de la présence au sein de notre société d'une mosaïque interculturelle et de participer plus tard lors de leur entrée sur le marché du travail, à un marché qui sera complètement transformé, celui de ce *« Flat World »*, d'y négocier, d'y travailler, d'y vivre avec un degré d'empathie plus large que celui du code d'Hérouxville. Et avec beaucoup moins d'insécurité qu'à Hérouxville.

L'intégration, pour moi, c'est la gestion quotidienne et le développement de cette mobilité interculturelle, de part et d'autre : *« A two-way street ».*

5. QUELLES SERAIENT LES MEILLEURES PRATIQUES POUR FACILITER L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ?

La plus importante, afin de répondre à un plan d'action de type « Comment vivre ensemble ? »

La promotion de l'égalité des chances, ce qui passe nécessairement par la reconnaissance des acquis et l'insertion en emploi des personnes immigrantes.

6. COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LES RESPONSABILITÉS DES IMMIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL AU REGARD DE L'IMMIGRATION ?

Avec les droits qui nous viennent de notre tradition héritée de la *Magna Carta* avec la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ou ceux de *l'Habeas corpus,* un peu moins fréquents dans des pays avec des régimes un peu plus « autoritaires » viennent, comme en image miroir, des responsabilités, celles de respecter les lois et les valeurs en vigueur au sein de la société d'accueil en particulier, au sein du modèle québécois, les valeurs démocratiques, l'égalité homme/femme, la résolution pacifique des conflits, la protection de l'intérêt de l'enfant, et un certain pluralisme.

Un pluralisme qui, dans une vision québécoise de l'intégration, se définit en termes d'interculturalisme afin de se démarquer du multiculturalisme canadien, ce dernier étant perçu au Québec « comme une tentative de ramener les Québécois à un statut de Canadiens français » au statut d'un simple groupe ethnique comme les autres, au sein d'une grande nation multiculturelle »[3].

A chaque immigrante ou immigrant de choisir comment construire son propre équilibre entre le vieux proverbe, « A Rome il faut faire comme les Romains », et ce type d'interculturalisme ou de multiculturalisme. Mais chacune, chacun a la responsabilité d'atteindre un nouvel

équilibre entre les pratiques de sa société d'origine et celles de sa société d'accueil, plutôt que de s'enfermer dans un ethnocentrisme qui tenterait de reproduire ici, comme en miroir, un environnement identique à sa société d'origine. Sinon, pourquoi aurait-il ou elle fait ce choix si difficile de partir, d'immigrer ?

Aux différentes associations culturelles enfin de participer davantage à un plan de communication plus proactif, de concertation avec celui du MICC, afin de faire connaître et comprendre leur contribution, au quotidien, dans différents secteurs de notre société.

Hérouxville était anxieuse, très inquiète face aux fermetures d'usines, face aux délocalisations, face à la transformation d'un mode de vie rurale, une transformation qui ne vient pas d'individus avec ou sans voile, mais bien d'un processus de modernisation, de mondialisation qui transforme toute notre économie, toute notre société, tout notre « vivre ensemble ».

Mais ce processus de mondialisation est abstrait, invisible. Et l'on ne pourra, je crois, se positionner et se développer au niveau international, avec le taux actuel de natalité et le taux actuel de décrochage scolaire, qu'avec l'aide de cette immigration, de cette Grande Dame oh ! combien inconnue encore.

RÉFÉRENCES

[1] Friedman, T., 2007 : *The World is Flat : A Brief History of the Twenty-First Century*, Vancouver/Toronto, Douglas & McIntyre.

[2] NADEAU, J., 2002 : « Conseil interprofessionnel du Québec : L'intégration des immigrants, c'est l'affaire de tous », Le Devoir, 12 octobre 2002.

[3] Conseil des relations interculturelles du Québec, 2007 : « De l'immigration à la diversité : le cheminement du Québec », Document de réflexion présenté par le Conseil des relations interculturelles du Québec à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 31 mai 2007, p. 5 note 3.

[4] Ibid., p. 9.